

Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs de l'étranger

PS/ALG

Madame/ Monsieur le/ la Député(e), le/la Sénateur(trice),

Le SNES-FSU a pris connaissance du Projet de Loi de Finances pour 2018 pour ce qui concerne l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.

L'examen du programme 185, s'il semble en apparence marquer une certaine stabilité de la dotation à l'Établissement public, entraîne néanmoins deux constats :

- Cette « stabilité » n'est qu'apparente, notamment dans la mesure où elle ne tient pas compte du dynamisme régulier d'un réseau où les usagers et donc les besoins sont en hausse constante, ce dont le budget ne tient pas compte.
- La confirmation de la subvention « sécurité », à hauteur de 14,3 M€, fait partie intégrante de la dotation, cela depuis le Budget initial 2017, ce dernier ayant en contrepartie étant diminué d'autant.

Dans un budget où pèse déjà très lourd la part patronale des pensions civiles des personnels détachés, les moyens de fonctionnement, sans parler des marges de manœuvre, se sont réduits au fil des ans, ce que le SNES-FSU a systématiquement dénoncé, notamment au Conseil d'administration de l'AEFE.

Par ailleurs, l'Agence doit faire face aux annulations de crédit pour l'année 2017, imposées dans le cadre du décret 2017-1182 du 20 juillet 2017. Pour l'Établissement public, ces annulations de crédit vont au-delà des seules réserves. Ce sont 33M€ que l'Agence doit récupérer, avec des conséquences annoncées sur son fonctionnement et ses missions de services public d'éducation : projets retardés, suppressions programmées d'un dixième des postes de détachés d'enseignants sur trois ans, augmentation de la participation financière complémentaire- assise sur les frais de scolarité- et suppression des subventions accordées aux établissements, n'en sont que les principaux exemples.

Force est de constater que ce coup porté à l'Établissement public AEFE pourrait lui être fatal.

Pour le SNES-FSU, la fragilité budgétaire régulièrement aggravée, et les trop lourdes charges que les annulations de crédit sur le budget 2017 font peser sur l'Agence, mettent réellement cet outil de notre Diplomatie d'influence en danger.

Les personnels sont plus qu'inquiets à ce jour et, sans modifications, certaines conséquences de ces mesures seront irréversibles. Le SNES-FSU et les syndicats de notre Fédération, majoritaires à l'AEFE, demandent que le projet de loi de finances 2018 soit amendé et que la subvention soit augmentée pour compensation des annulations de crédits portant sur le budget 2017. Nous souhaitons attirer votre attention sur la gravité de la situation, tout en sollicitant de votre part une intervention, pour permettre à l'Agence de mener à bien ses missions, dans le respect de la loi du 6 juillet 1990 qui l'a créée.

Les personnels, qui prennent pleinement la mesure des conséquences qu'entraînent inévitablement ces coupes budgétaires, sont également mobilisés.

Veuillez croire, Madame/ Monsieur le/ la Député(e), le/la Sénateur(trice), en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Patrick SOLDAT Secrétaire National Responsable des guestions hors de France et des COM